

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

SÉANCE DU 20 juin 2014.

Le Conseil d'École s'est réuni le 20 juin 2014 à 18h30, dans la salle de la BCD.

Étaient présents :

- M. BLANLUET représentant la commune d'Orléans;
- Monsieur CHABASSIER Régis, Madame CHICARD Virginie, Monsieur CLEQUIN Nicolas, Monsieur CRINON Sébastien, Monsieur ROBBE Frédéric, parents d'élèves élus.
- Mmes, Mlles et M. NONNET Julie; CHEVALLIER Guylaine; ZERMATI Sonia, CANTREL Jehanne, CALISTRI Virginie, BARDET-MITRANO Fabienne, COSTEROSTE Laurence, FORNASIER Cécile, MARTIN Sophie, BRUSSEAU Karelle, LE BARBER Virginie, LUCAS Caroline, SENEÉ-MARTIN Dominique, SIMINOWICZ Alexandre, HATTON Pascal, LENDOM Stéphane, RICHARD Christian, enseignants ;
- Mlle TRICARD Émilie, référente périscolaire
- M. LEDOUX, D.D.E.N,
- Madame GRANDJEAN Yannicke, concierge,
- Madame GILLES Claudine, agent d'entretien,

Absents excusés :

- Mme. JAVOY, représentant le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.
- Madame URVOY Emmanuelle, enseignante
- Monsieur COURCOUX Léon, Madame CLOZIER Agnès, Madame GHISLAIN Graziella, Madame HONG Nina, parents d'élèves élus.
- M. TIMONER, *Coordonnateur Périscolaire NO*
- Mme MOKRZYCKI Delphine, référente périscolaire
- Madame BALLERY, psychologue scolaire

Absents:

- Madame SY Sophie, Madame TELES DE ARAUJO Dina, Madame BAH Aïssata, Monsieur DJABA Joseph, Monsieur KHELLIL Yahia, Monsieur KOMBE GUELEZA Prosper, Madame MENDES Christine, Madame TCHIBIROVA Yana, Madame YOUSFI Radja, Mademoiselle CANIAUX Nathalie, parents d'élèves élus.

Secrétaire de séance : M. HATTON

L'ordre du jour est abordé comme suit :

ORDRE DU JOUR :

Point n°1. Présentation des différents **participants**.

Point n°2. **Professeurs nommées sur l'école pour la rentrée 2014**

- NAIT OUDRAOUI Elena CM1
- BRUSSEAU KARELLE CP

- PHILIPPON PASCAL Psychologue

Départs de :

- Dominique SENEÉ-MARTIN
- Emmanuelle URVOY
- Guylaine CHEVALLIER (Saint Jean de la Ruelle)
- Evelyne BALLERY (retraite)

Point n°3. Ouverture d'une 2^{ème} classe de **Grande Section** à la rentrée à la place d'une classe de CP

Elle sera encadrée par Sonia ZERMATI et se situera au 1^{er} étage, en face du bureau.
Tout sera mis en œuvre par la mairie, comme l'année dernière, pour que sa mise en place se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Point n°4. Composition et effectif des **classes**.

	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Laurence COSTEROSTE	19						19
Sonia ZERMATI	20						20
Karelle BRUSSEAU		21					21
Jehanne CANTREL		21					21
Virginie LE BARBER		8	10				18
Fabienne BARDET-MITRANO			21				21
Alexandre SIMINOWICZ			22				22
Sophie MARTIN				25			25
Julie NONNET				26			26
Virginie CALISTRI					24		24
Elena NAIT OUDRAOUI					24		24
Stéphane LENDOM						21	21
Pascal HATTON						22	22
	39	50	53	51	48	43	284

Pour l'année prochaine, dans la nouvelle circulaire des ZEP, il est question que les écoles qui ne sont pas rattachées à des collèges ZEP sortent de la ZEP. Notre école est donc concernée par cette nouvelle mesure.

Point n°5. **Refondation de l'école**, point sur la nouvelle organisation

- **Nouveaux horaires** (entrées, sorties, récréations...)

Ouverture des grilles **8h20**
Début des cours du matin : **8h30**
Fin des cours du matin : 11h30
Pause méridienne de 11h30 à 13h30
APC : 11h30 à 12h00

Ouverture des grilles **13h20**
Début des cours de l'après-midi : **13h30**
Fin des cours de l'après-midi : 15h45
APC & TAP (activités) : 15h45 à 16h45
ATP (aide aux devoirs) : 16h45 à 18h00

Sauf le vendredi, de **15h45 à 17h15** et garderie jusqu'à 18h00

AE (Accompagnement éducatif) :

Soit de **15h45 à 17h15**, soit de **16h45 à 18h00**

Récréations :

Récréation des petits le matin : **10h05 / 10h20 (Maternelle 10h35)**

Récréation des grands le matin : **9h45 / 10h00**

Récréation des petits l'après-midi : **14h30 / 14h45 (Maternelle 15h05)**

Récréation des grands l'après-midi : **15h30 / 15h45**

• **mercredi :**

- 8h30-11h30.
- de 11h30 à 12h30 sera proposé un accueil au même tarif que celui des accueils du matin et du soir. Assuré par les dames de service de l'école.
- les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) seront organisés immédiatement après la classe. Les enfants seront ainsi pris en charge dans leur école dès 11h30 et seront acheminés dans les centres de loisirs où ils déjeuneront. Ils seront raccompagnés le soir dans leur école ou dans un péricentre voisin.

Pas de cantine le mercredi.

• **TAP de 15h45 à 16h45**

• **lundi, mardi et jeudi :**

- **15h45-16h45.** Ces activités sont concentrées sur trois jours, afin d'une part de pouvoir disposer d'une heure complète pour proposer des activités de qualité aux enfants et, d'autre part, de leur permettre de terminer plus tôt le vendredi, pour répondre aux contraintes de certaines familles.
- en maternelle, les TAP seront principalement ludiques, avec notamment la lecture de contes pour favoriser le goût du livre et l'ouverture au langage.
- en élémentaire, il s'agira d'ateliers éducatifs avec théâtre, musique, jardinage avec sensibilisation à l'environnement, jeux de société éducatifs, ateliers culinaires ou encore anglais vivant et bien d'autres activités.
- ces activités seront **gratuites** et dispensées, lorsque cela sera nécessaire, dans les classes.
- elles seront également facultatives mais toute inscription impliquera assiduité et respect des horaires.

• **ATP de 16h45 à 18h00**

• ou Accueil périscolaire payant en fonction **lundi, mardi et jeudi :**

- en maternelle : accueil périscolaire (garderie).
- en élémentaire :
 - **Aide au Travail Personnel** proposé gratuitement jusqu'au quotient familial G et facturé à moindre coût pour les quotients H, I et J des revenus

• **vendredi :**

- En maternelle : de 15h45 à 18h accueil périscolaire (présence des ATSEM jusqu'à 16h45, puis animateurs vacataires).
- en élémentaire : Aide au Travail Personnel de 15h45 à 17h15, puis accueil périscolaire jusqu'à 18h00 ou accueil périscolaire de 15h45 à 18h00.
- l'accueil périscolaire (garderie) sera facturé dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Par ailleurs, pour les parents qui en feront la demande, l'accueil périscolaire du matin aura lieu de **7h30 à 8h30**, y compris le mercredi matin.

D'après M. BLANLUET, les TAP se feront par période. Les parents inscrivent l'enfant pour le TAP et non pas pour une activité. Donc les ateliers vont tourner aux niveaux des écoles.

• **Accompagnement éducatif** (bilan et projets)

Ateliers	Jour	Nombre d'élèves
1. AE CE1 (ATS)	Tous les jours	13
2. AE CE2 (ATS)	Tous les jours	15
3. AE CM1 (ATS)	Tous les jours	11
4. Handball C3	Vendredi	17
5. Handball C2	Jeudi	20
6. Tennis de table	Vendredi	15
7. Gymnastique	Vendredi	18
8. Judo C2	Mardi	18
9. Jujitsu C3	Jeudi	11
10. Basket-ball C3	Vendredi	15
11. Athlétisme C3	Jeudi	8
12. Anglais C3	Mardi	12
13. Rugby C3	Jeudi	9
14. Informatique	Lundi	15
15. Chorale	Lundi	26

Il est probable que les AE ATS (Aide au Travail Scolaire) soient maintenus mais l'enveloppe globale a fortement diminué et nous ne pourrions vraisemblablement pas conserver tous les modules de sport.

A ce jour, il nous sera, a priori, possible de continuer :

Handball (1), judo (2), basket (1), football (1)

Chorale :

Très bien. Répétition tous les lundis pour finir avec 2 spectacles (Salle G. Philippe et Yves Montand)



• **APC**

- Jeux de société à dominante maths
- Jeux de société à dominante logique

- Jardin pédagogique (projet pluridisciplinaire) : 8 à 10 enfants par période. Construction de bacs à fleurs, plantations.



- Informatique
- Approche différente des savoirs TICE (Jeux Lecture/Maths)
- Jeux de math et lecture via soit les TICE soit des jeux adaptés pour le CP, jeux de société
- Aide au travail personnel, méthodologie
- Défiweb
- Lecture à haute voix, initiation au théâtre
- Aide aux devoirs: méthodologie
- Méthodologie
- Lecture-Compréhension
- Défimaths
- Rédaction
- Jeux culturels

Pour l'année prochaine, le Cycle 3 et les CE2 ont décidé de travailler de concert et harmoniser les APC qu'ils feront ; le travail effectué sera orienté vers le français, avec des ateliers différents, des groupes de besoin qui pourront regrouper en même temps, des élèves de plusieurs classes.

Point n°6. Accueil dans les classes à 8h20.

Mise en place totale ou partielle dès la rentrée afin d'en faire le bilan en fin d'année scolaire.

- A ce-jour, les 4 classes de C3 (CM1 & CM2) ainsi que celle de CP/CE1 essaieront de mettre en place ce nouveau fonctionnement et un bilan en sera fait en fin d'année.
- Suppression du petit déjeuner, le matin.
- Les élèves des classes concernées rentreront du côté des maternelles et ne passeront pas par la cour. Ils monteront directement au 2^{ème} étage par le seul escalier, côté réfectoire.
- Les parents pourront monter avec leurs enfants s'ils veulent rencontrer l'enseignant.

Point n°7. Intervention du RASED.

Psychologue :

Demandes d'aide :	52	Bilans :	33
Demandes parents :	5	Suivis :	17
Entretiens parents :	20	Orientations :	1 CLIS & 3 SEGPA

Point n°8. Enseignement des **langues vivantes** anglais, cours de langue arabe.

- L'anglais est pratiqué dans les classes par les enseignants et, cette année encore, nous eûmes la chance d'avoir un assistant.
- Les cours d'arabe sont dispensés par un professeur rattaché au consulat du Maroc. Ils ont lieu le mardi soir et regroupent une vingtaine d'enfants.

Point n°9. Travail avec Stéphanie COURATIER, **DUMISTE**.

Stéphanie Couratier est intervenue sur l'école le mardi et jeudi matin, sur toutes les classes, sauf celle de GS.

Chaque enseignant a fait un projet, à la rentrée, qui a servi de fil conducteur tout au long de l'année.

Celle-ci s'est terminée par des créations (CD) ou diverses représentations devant les parents.

Les CM2 ont travaillé avec la chorale Francis Poulenc (plusieurs rencontres) et donneront un concert avec elle, à la salle de l'institut, le 26 juin.



Parallèlement, quelques classes de CP, CP/CE1 et la chorale de l'école ont travaillé avec Julien Joubert sur un projet de comédie musicale : « rue du Faubourg Bannier ».



Rencontres avec des habitants du quartier et pour finir, 2 concerts, les 3 et 4 juin, à la salle Yves Montand et à la salle Gérard Philippe.

Chaque classe ou niveau présentera, sous forme de spectacle, son travail de l'année devant les parents.



L'année prochaine, Stéphanie interviendra le mardi matin, le jeudi, à partir de 11h00 et l'après-midi et encadrera un TAP le jeudi soir.

Point n°10. **Fonctionnements particuliers** à l'intérieur de chaque cycle (*actions pédagogiques particulières – projet environnement, école et cinéma, correspondance scolaire, sorties, jardin pédagogique,...*).

- ✓ **Projet environnement** : plus de subvention donc il va certainement s'arrêter ! Aucune raison donnée pour cet arrêt de subvention.
- ✓ **Ecole et cinéma** : les CE2 ont participé à ce projet : 3 films aux Carmes
- ✓ **Correspondance scolaire** : Les CM2 avec Cravant

La **CLIN** : 19 enfants en tout répartis en 2 groupes. Grande collaboration avec toutes les classes. Très grands progrès pour la plupart des élèves. Leur différence a donc été valorisée.



- ✓ **Défiweb** pour les CM2 et les CE2

- ✓ **Prix littéraire** pour les CM2 avec les autres CM2 des écoles des Aydes, des Sablonnières et Molière, ainsi que les 6^{ème} du collège Jean Pelletier.

Vendredi 13 juin, Les CM ont rencontré **Marguerite Abouet**, écrivaine de la bande dessinée "Akissi", livre qui faisait partie du prix littéraire 2014.



- ✓ **Classe de mer à Pénestin pour les CE1 :**

<http://ec-jean-mermoz-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?rubrique310>



Tout s'est bien passé, une météo de rêve, des animateurs motivés, intéressants et très respectueux des enfants, des activités adaptées et très enrichissantes, des repas délicieux, variés et de la région. Les enfants ont été très actifs, intéressés et adorables. Un séjour vraiment réussi sur tous les plans, un réel tremplin pour donner du sens aux apprentissages et motiver les élèves autour d'un projet commun qui a renforcé le travail de groupe, la coopération et l'esprit de classe. Un régal pour enfants et enseignants.

- ✓ **Classe équitation** pour les CM2 : tout s'est très bien passé ; le niveau d'équitation est élevé au bout de 10 séances.

<http://classe-equitation.over-blog.com/>



Point n°11. **Bilan du pôle d'excellence sportif.**

Ateliers	Nombre d'élèves
Football	18
Handball	18 (4)
GRS	1
GA	13
Judo	23 (11)
Ecole	34

Stéphane LENDOM a accompagné les judokas et les gymnastes,
Virginie CALISTRI, les handballeurs,
Christian RICHARD est resté avec les footballeurs (encadrés sur place par un entraîneur du district)
et fait EPS avec ceux qui ne font pas partie du pôle,
Dominique SENEÉ-MARTIN et Pascal HATTON étaient donc libérés et travaillaient avec les CE2.

Ce sera plus difficile pour l'année prochaine car la SMO gym s'est désistée, faute de cadres
L'USO Handball prend le relais de l'USM Saran
L'USO Judo et le district du Loiret de football continuent.
Des discussions sont en cours avec le club de Saint Jean de Braye (gymnastique) : « Taramis » qui
pourrait ainsi prendre le relai de la SMO.

Horaires pour l'année prochaine : 14h15 / 15h45

Point n°12. Bilan des **actions** faites au sein de l'école :

- **La grande lessive** : 27/03/14



- **Carnaval** : 12 avril 2014

Semaine de santé, prévention et sécurité : du 17 au 21 mars 2014



Fête de fin d'année : 13 juin 2014

Très peu de parents qui s'investissent. Ce fut très compliqué.



Point n°13. Petit déjeuner



Point n°14. Election des délégués de classes

Elles se font lors de la semaine consacrée à celles des parents d'élèves ; il y a 2 délégués par classe, un garçon et une fille ainsi que 2 suppléants.

Les élèves utilisent l'urne et l'isoloir et les CM2 s'occupent à tour de rôle du bureau de vote (émargement, date).

Point n°15. Réunions de délégués

Le but de ces réunions est de faire remonter les remarques dites en classe afin d'améliorer les problèmes de l'école.



Point n°16. **MAIRIE**
a) Bilan du **coup de pouce**



Description du club coup de pouce

Quelques mots afin de présenter le Coup de Pouce en lecture-écriture :

Le coup de pouce Clé est un dispositif de prévention des décrochages précoces en lecture-écriture destiné aux enfants de CP et à leurs familles.

A la rentrée, les enseignants de CP de l'école proposent à certains élèves « fragiles en lecture » et à leurs familles le dispositif.

Cette année, 15 élèves ont bénéficié du dispositif répartis sur 3 clubs à raison de 4 séances d'une heure trente par semaine. Des adultes, professionnels accompagnent ces enfants en dehors du temps scolaire ; ils accompagnent aussi leurs parents.

Après avoir pris ensemble le goûter en parlant de la journée d'école avec l'animateur, les enfants font tout d'abord le travail de lecture demandé par leur enseignant. Puis le petit groupe enchaîne des jeux et exercices destinés à faire de l'apprentissage un plaisir.

La séance se termine par la lecture « de la belle histoire », un moment de partage rappelant la traditionnelle histoire lue par les parents à l'heure du coucher.

Les enfants sont placés chaque jour en situation de réussite, prennent confiance en eux et découvrent le plaisir de lire.

Pourquoi associer les parents ?

Les parents ont un rôle décisif dans la réussite scolaire de leurs enfants ; Certains parents ne le savent pas ou pensent qu'ils n'en sont pas capables ; on les aide eux aussi à réussir et à prendre confiance ; comme leur enfant, ils signent un contrat d'adhésion au coup de pouce clé. Dans le cadre de ce dispositif, ils sont associés étroitement et trouvent auprès des animateurs de précieux conseils. Ils tissent ainsi une relation de confiance qui leur permet d'être plus actifs dans la scolarité de leur enfant.

Avec ce soutien, les enfants vont acquérir confiance en eux, motivation et associer lecture et plaisir.

Ce dispositif a été imaginé par l'**APFEE** (Association pour Favoriser l'Égalité des Chances à l'École) et s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville d'Orléans, Service Prévention et Réussite Educative.

C'est la 6^{ème} année que cela est mis en place dans l'école.

Cette année, 3 coups de pouce de 5 enfants chacun.

Les parents étaient bien impliqués.

Problème avec la venue des parents dans le dernier quart d'heure où il faut sans cesse aller leur ouvrir.

L'année prochaine, le coup de pouce aura lieu de 15h45 à 17h15.

b) **Aide aux devoirs.**

Accueil : de 1 à 10

6 études pour 77 enfants



c) **A.E.S (Activités Educatives et Sportives)**

Ateliers du midi (cuisine, tennis de table et ludothèque) : 12-13 enfants

Ateliers Soir (hip hop et foot) 5 à 8 enfants

Enfants très investis.



d) **Récapitulatif des subventions reçues.**

Intitulé	Montant	Versé le
Projet carnaval du quartier des Blossières	692,20 €	21/02/2014
Projet semaine prévention, sécurité, citoyenneté	210,00 €	21/02/2014
Projet sortie au château de Guédelon	500,00 €	19/05/2014
Caisse des écoles	29,58 €	31/01/2014
Caisse des écoles	362,35 €	03/02/2014
TOTAL	1 794,13 €	

e) **Point sur les demandes faites (matériel divers et travaux):**

- **Toilettes des filles** : à l'étude.
- Changement du **revêtement de la cour** : cette cour est une priorité de la mairie, changement à prévoir de la structure.
- **Restructuration du restaurant scolaire** : non défini.
- **Numérisation de l'école** à venir (installation de TBI, VPN ou vidéoprojecteur dans chaque classe).
- proposition de changer le **parterre** dans l'enclos au milieu de la cour au lieu des petits arbustes.
- L'école Jean Mermoz fait partie à ce niveau des priorités de la mairie.
- La mairie a acheté 3 vidéoprojecteurs, 10 ordinateurs pour l'école.

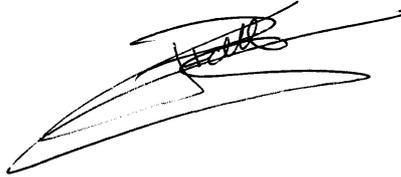
Point n°17. Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

À Orléans, le 20/06/14

Le Secrétaire de séance,

Le Directeur,



Pascal Hatton

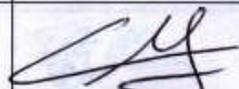
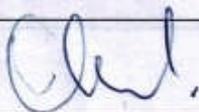


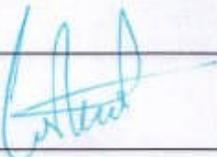
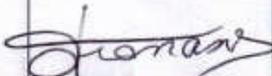
Christian Richard.

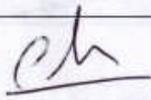
DESTINATAIRES :

- Membres élus du comité de parents, titulaires et suppléants.
- Enseignants de l'école.
- EVS et AVS de l'école
- Dames de services
- Intervenante en musique.
- Maître de langue et culture arabes.
- Membres du RASED.
- Monsieur PICHARD, IEN de Saran.
- Monsieur BLANLUET, Adjoint au Maire.
- M. MONTILLOT, Adjoint au Maire chargée de l'éducation.
- Monsieur LEDOUX, Délégué Départemental de l'Education Nationale.
- Mme FRUGIER, Infirmière scolaire.
- Monsieur TIMONER Cédric, Coordonnateur Périscolaire NO
- Mme TRICARD Emilie, référente du périscolaire.

Feuille de présence du conseil d'école du Vendredi 8 novembre 2013

NOM	Prénom	Fonction	Signature
Madame BAH	Aïssata	Parent déléguée titulaire	
Madame BALLERY	Evelyne	Psychologue	
Madame BARDET-MITRANO	Fabienne	Enseignante	
Monsieur BEAUJOUAN	Joël	Direction de l'éducation	
Monsieur BLANLUET	Laurent	Conseiller municipal	
Madame BRUSSEAU	Karelle	Enseignant	
Madame CALISTRI	Virginie	Enseignante	
Mademoiselle CANIAUX	Nathalie	Parent déléguée remplaçant	
Madame CANTREL	Jehanne	Enseignante	
Madame CARDOSO	Isilda	Dame de service	
Monsieur CHABASSIER	Régis	Parent déléguée titulaire	
Madame CHARLES	Patricia	Directrice de l'éducation	
Madame CHEVALLIER	Guylaine	Enseignante	
Madame CHICARD	Virginie	Parent déléguée titulaire	

NOM	Prénom	Fonction	Signature
Monsieur CLEQUIN	<i>Nicolas</i>	Parent déléguée titulaire	
Madame CLOZIER	<i>Agnès</i>	Parent déléguée titulaire	
Madame COSTEROSTE	<i>Laurence</i>	enseignante	
Monsieur COURCOUX	<i>Léon</i>	Parent déléguée titulaire	
Madame COURRATIER	<i>Stéphanie</i>	Intervenante en musique	
Monsieur CRINON	<i>Sébastien</i>	Parent déléguée titulaire	
Monsieur DJABA	<i>Joseph</i>	Parent déléguée titulaire	
Madame FORNASIER	<i>Cécile</i>	enseignante	
Madame FRUGIER	<i>Isabelle</i>	Infirmière scolaire	
Madame GAUTHIER	<i>Sandra</i>	ATSEM	
Madame GHISLAIN	<i>Graziella</i>	Parent déléguée titulaire	
Madame GILLES	<i>Claudine</i>	Dame de service	
Madame GIRAUD	<i>Marie-Pierre</i>	EVS <i>i</i>	
Madame GRANDJEAN	<i>Yannicke</i>	Dame de service	
Madame GRELAT	<i>Isabelle</i>	EVS <i>i</i>	

NOM	Prénom	Fonction	Signature
Monsieur HATTON	<i>Pascal</i>	Enseignant	
Madame HONG	<i>Nina</i>	Parent déléguée titulaire	
Madame JAVOY	<i>Lise</i>	Enseignante E	
Monsieur KHELLIL	<i>Yahia</i>	Parent déléguée remplaçant	
Monsieur KOMBE GUELEZA	<i>Prosper</i>	Parent déléguée titulaire	
Monsieur LEDOUX	<i>Claude</i>	DDEN	
Monsieur LENDOM	<i>Stéphane</i>	Enseignant	
Madame LOREZ	<i>Christine</i>	Dame de service	
Madame LUCAS	<i>Caroline</i>	enseignante CLIN	
Monsieur MONTILLOT	<i>Florent</i>	Adjoint au Maire chargée de l'éducation	
Madame MARTIN	<i>Sophie</i>	Enseignante	
Madame MENDES	<i>Christine</i>	Parent déléguée titulaire	
Madame MEUZERET	<i>Isabelle</i>	EVS <i>i</i>	
Madame MOKRZYCKI	<i>Delphine</i>	Référente périscolaire	
Madame MORISSET	<i>Anaïs</i>	EVS	
Madame NONNET	<i>Julie</i>	Enseignante	
Madame NAIT OUDRAOUI	<i>Elena</i>	Enseignante	

NOM	Prénom	Fonction	Signature
Monsieur PICHARD	<i>Dominique</i>	IEN Saran	
Madame PRUDHOMME	<i>Fabienne</i>	Dame de service	
Madame PUMAREDA	<i>Fanny</i>	A.V.S	
Madame REPULLES	<i>Lydie</i>	EVS <i>i</i>	
Monsieur RICHARD	<i>Christian</i>	Directeur	
Monsieur ROBBE	<i>Frédéric</i>	Parent déléguée titulaire	<i>Présent.</i>
Madame SENEÉ-MARTIN	<i>Dominique</i>	enseignante	
Monsieur SIMINOWICZ	<i>Alexandre</i>	Enseignant	
Madame SY	<i>Sophie</i>	Parent déléguée remplaçant	
Madame TCHIBIROVA	<i>Yana</i>	Parent déléguée remplaçant	
Monsieur TIMONIER	<i>Cédric</i>	Coordonnateur Péricolaire NO	
Madame TRICARD	<i>Emilie</i>	Référente périscolaire	<i>Présente.</i>
Madame URVOY	<i>Emmanuelle</i>	enseignante	
Madame YOUSFI	<i>Radja</i>	Parent déléguée remplaçant	
Madame ZERMATI	<i>Sonia</i>	enseignante	
<i>Mme LE BARBER</i>	<i>Virginie</i>	enseignante	